



AMO Démolition et Reconstruction du collège Alfred de Vigny à Courbevoie

AMO

Programme
Enseignement

Performance environnementale :
RT2012 -20% / E+C- : C1

→ *Maître d'ouvrage*

Département des
Hauts-de-Seine

→ *Architecte*

AKLA

→ *Secteur*

Public

→ *Lieu géographique*

Courbevoie (92)

→ *Date de livraison*

2024

→ *Surface*

3 071 m²

→ *État du projet*

Réalisé

→ *Nature de l'ouvrage*

Réhabilitation

→ *Coût des travaux*

8 700.000 M€

Prestations réalisées

- Prise en charge du dossier sur phase ESQ +
- Intervention en phase AVP
- Intervention en phase PRO-DCE
- Intervention en phase ACT
- Intervention en phase de chantier et de livraison du bâtiment
- Évaluation et suivi des performances

Caractéristiques techniques

- Collège provisoire modulaire composé par 3 bâtiments ;
- Modules démontables avec ossature en acier ;
- Façade 50% MOB (mur ossature bois) et 50% panneaux sandwich industriels
- Revêtement des façades : bardage bois
- Isolation, plancher et toiture

Le collège actuel comporte trois bâtiments construits entre les années 30 et 80, et sera déconstruit en vue de l'inauguration de son successeur pour la rentrée 2026. Pendant la durée des travaux, soit dès la rentrée 2023, les 500 élèves du collège seront accueillis dans un collège provisoire et modulaire de 3700 m² de plancher, situé à proximité.

Amoès sera donc en charge du suivi de la qualité environnementale de ce bâtiment, depuis le début de la conception jusqu'à la livraison du bâtiment... et à sa déconstruction, 3 ans plus tard : notre mission a commencé fin 2021 avec la réalisation de l'analyse environnementale de site, et se poursuit en ce moment avec le suivi de conception, avant un chantier qui démarrera dès le deuxième semestre 2022.

Quoique provisoire, le collège n'en a pas moins d'importantes ambitions environnementales, tant sur les volets énergétiques que carbone. Et naturellement, le recyclage et la limitation des déchets sera le cap principal du projet, qui devra être facilement modulable, adaptable et démontable.

Le projet conçu par le groupement de maîtrise d'œuvre mené par Akla met ces principes à l'honneur : le projet sera essentiellement préfabriqué, s'appuyant sur une structure métallique en acier recyclé, des façades à ossature bois et une isolation biosourcée ; ce principe de construction modulaire permet une déconstruction sélective et un recyclage de tous les éléments.